

# AXE TRANSVERSAL DE L'EMPLOI

## ATE : UN NOUVEAU DIRECTEUR A PRIS SES FONCTIONS

Olivier Geny a été nommé directeur de l'Axe transversal de l'emploi le 3 septembre dernier. À la tête de centres de responsabilité dans le champ de l'emploi depuis près de 30 ans, il propose de bâtir des ponts entre les services de réinsertion professionnelles et sociales au sein de sa structure, mais aussi avec les autres acteurs publics du secteur.

**C**hef de service Formations Professionnelles au Conseil Régional PACA, directeur de la Fondation Apprentis d'Auteuil à Grasse, Cannes et Antibes, directeur des Opérations à BPI Group, directeur du centre régional d'Orientation Professionnel de l'AFPA, Olivier Geny, 54 ans, a quitté Marseille pour mettre le cap sur l'Hérault dans le secteur de la réinsertion professionnelle pour des personnes en situation de handicap. Diplômé de 2 masters en gestion et management stratégique et en économie, il prend désormais les rênes de l'Axe Transversal de l'Emploi (ATE), une des branches de l'APSH34, l'association pour les Personnes en Situation de Handicap. Sa nomination intervient trois jours avant la présentation par le Ministère du Travail du projet de loi Avenir Professionnel qui tend à assouplir l'exécution du contrat d'apprentissage.

Une aubaine pour Olivier Geny, car son cheval de bataille, désormais à la tête d'ATE, est d'accroître la synergie entre les services d'insertion professionnelles et les services médico-sociaux.

*« Compte tenu de notre savoir-faire (ATE), il serait plus pertinent que nous qui nous occupons de la réinsertion professionnelle d'adultes particulièrement des personnes en situation de handicap, nous travaillions conjointement avec les centres de formation et les missions locales. De la même façon, sur le champ des adultes, on doit travailler encore plus avec Pôle Emploi pour dynamiser le retour au travail des personnes en situation de handicap, ainsi, les uns et les autres profiteront des contacts établis avec les différentes entreprises. »* propose Olivier Geny.

L'ATE est un service d'appui et de conseil au maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés, il s'adresse aux personnes sans activités professionnelles, inscrites ou non à Pôle Emploi, aux salariés ou agent en



CDD déclarés inaptes à leur poste de travail et devant envisager un reclassement en externe.

Sa mission est multiple : « Cap Emploi » effectue un travail de réinsertion et de maintien dans l'emploi (changement d'écran, siège ergonomique, réaménagement de poste), les unités de remobilisation proposent des prestations pour aider à la réinsertion des personnes en situation de handicap mental et psychique, la PSOP (Prestations Spécifiques d'Orientation Professionnelle) aide à rebâtir un projet professionnel après un reclassement suite à une inaptitude et enfin une mission inter-institutionnelle assiste les entreprises dans le recrutement de ces personnes dans le cadre de l'application de clauses sociales.

*« Ces clauses sont décidées par les acheteurs publics. Dans le cadre des marchés qu'ils passent, on leur propose d'intégrer des clauses sociales qui permettent de réserver du temps de travail, entre autres, aux personnes handicapées, bref nous faisons en sorte que ces personnes puissent bénéficier d'emploi dans les entreprises qui remportent les marchés*

*publics passées par les collectivités territoriales. »* précise Olivier Geny.

Là encore, le nouveau directeur propose de fluidifier les liens entre tous les services internes de l'ATE et de l'APSH. « Le projet que j'ai c'est d'assouplir la partie Axe Transversal à l'Emploi et de faire en sorte de créer de la porosité avec le reste de l'APSH. On voit aujourd'hui qu'il y a beaucoup d'interrogations dans le cadre des politiques publiques de l'emploi et on doit répondre aux problématiques des politiques, ensemble. »

**Les missions  
de Cap emploi :  
L'accompagnement  
vers et dans l'emploi**

### EN CHIFFRES

**3,8 millions  
d'euros**

Volume d'activité d'ATE

**1 000**

Nombre de personnes suivies par Cap  
Emploi (dont 100 dans le secteur public)

**550**

Nombre de personnes entrées  
en formation

**330**

Nombre de personnes maintenues  
dans l'emploi

**78000 heures**

Objectif 2019 pour les prestations  
d'appuis spécifiques aux handicaps  
mentaux et psychiques

ATE, 335 avenue du  
Professeur Jean-Louis Viala  
Parc Euromédecine 2  
34090 Montpellier

[www.apsh34.org](http://www.apsh34.org)

Directeur ATE  
Olivier GENY



**CAP EMPLOI HÉRAULT**

Association pour les Personnes en Situation de Handicap